

tiques et des trev agricoles permettra de mieux comprendre ce qu'a été la Bretagne bretonnante à ses débuts.

Enfin de multiples comparaisons entre certains termes de notre idiome celtique et ceux d'Outre-Manche, particulièrement dans les noms de lieu, ouvriront la voie à d'intéressants parallèles entre les institutions.

Je n'ai pu donner idée que d'une partie de l'ouvrage de M. Flatrès. Je suis convaincu que ceux qui y chercheront leur butin ne le quitteront pas les mains vides.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

R. P. Gustave THÉRY. — *Contribution à l'histoire religieuse de la Bretagne au XVII<sup>e</sup> siècle. Catherine de Francheville, fondatrice à Vannes de la première maison de Retraites de femmes.* — S. l., 1957, in 8°, 2 vol., 372 et 352 p.

J. HÉDUIT. — *Initiatrice et fondatrice des retraites de Vannes. Catherine de Francheville. Sa vie (1620-1689). Son œuvre : La Retraite de Vannes.* — S. l., 1957 in 8°, 313 p.

Ces deux livres ayant une source commune de documentation, sont consacrés à la fondation et au développement des Retraites de femmes en Bretagne.

Les volumes du P. Théry, bourrés de textes qui sont destinés, en partie, au procès de canonisation de Catherine de Francheville, se présentent comme une encyclopédie de la vie religieuse à Vannes, au grand siècle.

Plus clair, dépouillé de notes d'érudition, l'ouvrage de Mère J. Héduit est une synthèse qui porte le sceau de l'exactitude et de la valeur critique ; il étend ses investigations jusqu'à l'époque contemporaine.

D'après les conclusions de ces travaux historiques, le mouvement des retraites fermées pour laïcs s'inspire d'un courant mystique instauré dans la compagnie de Jésus, par le Père Lallemant et par ses continuateurs : le P. Rigoleuc et le P. Surin. Il fut préparé en Bretagne par les prédications populaires de Michel Le Nobletz et du P. Maunoir. Toutefois, il existe un profond fossé entre l'apostolat de ces premiers pionniers qui s'adressait aux foules, et la formation dans les Retraites, d'une élite chrétienne pratiquant

le renoncement de soi-même, la méditation et l'union à Dieu.

Les promoteurs des retraites à Vannes furent le P. Huby et l'abbé de Kerlivio, grand vicaire de Mgr de Rosmadec. En 1664, par suite de l'opposition du clergé séculier à la fondation d'un séminaire dirigé par les Jésuites, le local destiné par eux à cet établissement fut affecté à la tenue des Retraites d'hommes.

Vers cette même époque, le P. Daran avait sous sa direction spirituelle une demoiselle de famille noble, Catherine de Francheville, issue d'une lignée de magistrats. Il lui avait communiqué une vie intérieure intense et, la sachant, d'autre part, dotée d'une fortune assez importante, il se rendit compte qu'elle était toute désignée pour diriger une œuvre féminine semblable à celle que le P. Huby avait établie pour les hommes.

Après quatre années de fonctionnement un peu clandestin, la Retraite des dames s'établit dans un local voisin du collège des Jésuites. Aussitôt le clergé séculier s' alarma de cette nouvelle offensive ignatienne et le vicaire général, Guillaume Le Gallois, s'y opposa avec vigueur.

Ce fut une période critique, avec un essai malheureux

pour transférer l'œuvre au couvent des Ursulines. Enfin la querelle s'apaisa grâce à l'intervention de M<sup>me</sup> d'Argouges, femme du premier président au Parlement de Bretagne, qui, usant de ses hautes relations à la cour royale, obtint un subit et diplomatique revirement de Mgr de Vautorte, évêque de Vannes.

Par prudence, la Retraite des Dames ne fut plus officiellement placée sous la direction des Jésuites ; on confia les prédications à des Pères Carmes ; le supérieur resta M. de Kerlivio, rentré en grâce auprès de son évêque, mais la directrice, pendant quelques années fut M<sup>me</sup> du Houx et non Catherine de Francheville dont le nom aurait pu susciter des polémiques.

Il fallut attendre 1676 pour que Catherine reprît la place qui lui revenait de droit ; elle fonda une communauté : les Filles de la Sainte Vierge, dont la vocation était précisément d'éclairer et d'aider les retraitantes, car le rôle assigné aux Pères Carmes se bornait aux prédications et tous les exercices de piété étaient dirigés par les religieuses.

Quittant, en 1674, le bâtiment du Mené qui devait devenir le séminaire diocésain, Catherine et ses filles s'établirent dans de nouveaux locaux érigés près de l'église Saint-Salomon.

A l'image de celle de Vannes, d'autres maisons de Retraites se fondèrent en Bretagne : à Rennes, Saint-Malo, Quimper, Saint-Pol-de-Léon. Elles contribuèrent à attiser ce mouvement de spiritualité qui, toujours valable dans son essence, n'en fut pas moins, par la forme qu'il prit aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, très caractéristique de cette époque.

P. THOMAS-LACROIX.

CATTA (le chanoine Etienne). Ed. SURIN (le P. Jean-Joseph), S. J. (1600-1665). *Poésies spirituelles suivies des Contrats spirituels*. Paris, Vrin, 1957, in-8°, 227 p., fac-sim. h. t.

Le P. Surin a laissé un nom dans l'histoire comme exorciste des Ursulines de Loudun. Son équilibre mental se ressentit de la tension d'esprit que cet office lui imposa et il ne retrouva qu'une dizaine d'années avant sa mort la tranquillité de l'âme. Le reflet de ses épreuves est visible dans ses nombreux ouvrages de mystique. Plusieurs d'entre eux ont été imprimés à Nantes où le P. Surin avait un disciple très distingué en la personne du P. Champion, son confrère, fondateur en cette ville de la Retraite des hommes. Un autre livre de Surin fut édité à Rennes par l'entremise de M<sup>me</sup> du Houx qui résidait au monastère de la Visitation. Ce sujet touche donc la Bretagne par plusieurs à Vitré. Le manuscrit des Poésies et des Contrats a été retrouvé par M. Catta à Nantes dans les archives de la visitation. Ce sujet touche donc la Bretagne par plusieurs côtés. M. le chanoine Catta s'est acquitté de l'introduction et de l'édition avec la précision scrupuleuse et la profonde culture dont il a déjà donné mainte preuve.

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

Albert LOUGNON. — *L'Ile Bourbon pendant la Régence. Desforges-Boucher. Les débuts du café*. Paris, Larose, 1956. In 8°, 372 p., pl. et cartes. Prix : 2.560 francs.

M. Albert Lougnon est actuellement le spécialiste de l'histoire de Bourbon (Ile de la Réunion). Depuis 1932 au